549

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA.DECENTRALISATION VILLE DE CONAKRY

.....

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
.....

DIRECTION DES SERVICES PROPRES
SERVICES SANTE HYGIENE ET SALUBRITE

Conakry, le 20/12/2025

BUREAU COMMUNAL DE MATAM
N° 00150 **/DSP/SHSP/CM/2025**

Avis de paiement

REDEVANCE ANNUELLE DE LA TAXE D'HYGIENE ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUE EXERCICE 2025

Doit :

Etablissement : MT Solution Guinée SA

Catégorie : A

Sise au quartier : Coleah

Représenté par M^me^/M^r^ : D.G

La somme de : 12.000.000 FG

au titre de la taxe d'hygiène.

Arrêtée la présente facture à la somme de : douze millions de francs guinéens Exercice 2025

Le contribuable est libre de payer par chèque barré à l'ordre de receveur de la ville de Conakry où par virement bancaire **N°00119020210001871 7 BCRG.**

NB : Le retard de paiement est assujetti de 25% de pénalité (6) jours après dépôt.

Date de réception, le 31/01/2025

Chef de Bureau

Le Chef de Bureau MATAM

Monsieur SYLLA Moussa
Tél: 623 96 96 37